

Aux chanteurs vaudois

Autor(en): **A.K.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **3 (1865)**

Heft 9

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-177976>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

LITTÉRATURE NATIONALE — AGRICULTURE — INDUSTRIE

PRIX DE L'ABONNEMENT (franc de port):

Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.

Tarif pour les annonces: 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Aux chanteurs vaudois.

La fête cantonale de chant devant avoir lieu cet été à Lausanne, nous nous proposons de traiter les éléments divers qui contribuent au succès des chants de concours et de signaler les causes qui peuvent les compromettre.

Sachant combien le comité actuel de la Société cantonale de chant cherche à la relever et se donne de peine pour y parvenir, nous nous faisons un devoir de le seconder de toutes nos forces dans cette tâche difficile.

Le choix du morceau de concours a une importance très-grande et préoccupe à juste titre les directeurs et les sociétés; c'est ce sujet là que nous traiterons en premier lieu.

Ce n'est pas chose facile que de choisir un morceau de concours, surtout dans une littérature musicale aussi restreinte que celle des chants populaires français. Ils sont généralement ou trop faciles ou trop difficiles; il nous manque des chants d'une facture simple et large écrits d'une manière pratique. En attendant que cette lacune soit comblée, il faut avoir recours aux chants des autres nations. Que le directeur réfléchisse avant tout si sa société est apte à concourir avant de la lancer dans la voie douteuse d'un succès; il importe que les quatre voix soient bien proportionnées et agréables, car si l'une d'elles est défectueuse, l'exécution du chant est compromise.

Si les voix sont pleines et sonores, mais sans souplesse, il leur faut un chant énergique ou bien caractérisé; si, au contraire, elles sont douces et souples, manquant de force, un chant expressif, pastoral ou élégiaque, leur convient mieux. Si, enfin, les voix réunissent ces qualités diverses, le directeur fera bien de mettre à l'étude un chant qui permette de les développer toutes.

Néanmoins, quelque soit le genre de morceau mis à l'étude, il faut toujours se rappeler que l'observation des nuances et les contrastes employés avec goût et discernement sont une des ressources essentielles de l'art du chant.

Les directeurs ne sauraient mettre trop de tact dans le choix du morceau de concours, afin d'éviter des difficultés au-dessus des forces de leurs chanteurs. Nous leur signalerons, entr'autres, les signes accidentels et les changements de tonalités fréquents, l'harmonie et les traits compliqués, et, enfin, les mouvements très-rapides. L'expérience a prouvé que ces mouvements-là nuisent fréquemment au succès des chants de concours.

Il vaut donc mieux que le morceau soit plutôt facile; ce ne sont pas les difficultés qui constituent la beauté et le succès d'un chant de concours; au contraire, si elles dépassent les capacités des chanteurs, elles les empêchent de se pénétrer de la pensée de l'auteur et de s'identifier au chant, l'auditoire reste froid, indifférent et le but est ainsi manqué.

Nous espérons que, pour cette fête-ci, le comité augmentera le nombre des morceaux d'ensemble, but principal des fêtes cantonales de chant, et que, de son côté, il fera un choix digne de la solennité et du lieu où ils seront exécutés.

A. K.

Paris, le 25 janvier 1865.

Mon cher Conteur,

Si tu étais un grand journal, je devrais te parler tout d'abord de l'encyclopédie, des quatre-vingts erreurs des temps modernes et des protestations qu'envoient au gouvernement tous les cardinaux, archevêques et évêques français; mais tu es trop petit pour t'occuper de ces choses-là et, à vrai dire, c'est fort heureux, car il y a déjà assez de papier noirci sur cette question. Parlons donc d'autres choses.

Depuis que les boulevards ont perdu toutes ces baraques éphémères qui les bordent aux approches du jour de l'an, depuis que les grandes affiches annonçant les étrennes ont fait place à celles qui proclament partout des ventes à grand rabais et des liquidations forcées, Paris a repris son aspect accoutumé. La neige est bien venue, le 5 janvier, apporter un changement de décors, mais elle a bien vite disparu devant l'armée de balais, de brosses et de pelles qui lui avaient déclaré la guerre. Aussi n'est-elle guère tentée de recommencer, elle a à faire à trop forte partie; l'édilité parisienne ne se contente plus de la chasser à bras d'homme, voilà qu'elle emploie aujourd'hui une balayeuse mécanique, où va donc se nicher la mécanique, aujourd'hui? Figurez-